



Résultats premier trimestre 2019

Progression accélérée de nos packs convergents fixe-mobile « WIGO » et « YUGO » au 1er trimestre (+29.400) pour atteindre un peu plus de 429.000 abonnés au 31 mars 2019, notre meilleur résultat depuis le 1er trimestre 2018.

Amélioration des performances opérationnelles au 1er trimestre 2019, y compris une croissance nette des abonnés mobiles en postpayé (+33.600), soutenues par nos offres remaniées et l'impact réduit de la migration de clients SFR.

Une réduction de 16% en glissement annuel de nos dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football) a entraîné une forte augmentation de 25% de notre flux de trésorerie opérationnel disponible, à 188,9 millions €.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Bruxelles, 2 mai 2019 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles: TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les trois mois se terminant le 31 mars 2019. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Amélioration des performances opérationnelles au 1er trimestre 2019, notamment une solide progression de nos packs convergents fixe-mobile ("FMC") et une accélération de l'afflux net en mobile postpayé, ceci grâce au portefeuille de produits remanié et aux promotions attrayantes à échéance fixe, ce qui compense en partie l'augmentation des désabonnements dans la zone de couverture SFR acquise par Telenet à Bruxelles, ceci dans le cadre de la migration accélérée des clients, entièrement achevée à la fin du 1er trimestre 2019.
- Accélération de la croissance nette des abonnés mobiles en postpayé au 1er trimestre 2019 (+33.600) soutenue par la progression précitée des packs FMC et le lancement de plans de données mobiles illimitées sous nos deux marques Telenet et BASE.
- Chiffre d'affaires de 626,4 millions € au 1er trimestre 2019, soit +1% en glissement annuel, ce qui reflète la contribution de Nextel pour le trimestre entier. Sur une base remaniée⁽¹⁾, notre chiffre d'affaires s'est légèrement contracté en raison, principalement, d'une baisse des revenus d'interconnexion suite à une diminution réglementaire des frais de terminaison fixes et le passage d'un important partenaire de vente en gros de services mobiles, passant du MVNO léger au full MVNO. Nos revenus d'abonnement au câble ont augmenté de 1% en glissement annuel grâce à l'impact favorable des révisions de prix de juillet 2018 et à une croissance constante dans le segment des petites entreprises.
- Bénéfice net de 14,7 millions € pour le 1er trimestre 2019, soutenu par l'effet net de (i) l'augmentation de l'Adjusted EBITDA⁽²⁾, (ii) une perte de change hors trésorerie de 53,5 millions € sur notre dette libellée en USD et (iii) un gain hors trésorerie de 3,8 millions € sur nos produits dérivés.
- Adjusted EBITDA de 320,3 millions € pour le 1er trimestre 2019, soit +4% en glissement annuel en données publiées, ceci incluant l'impact non organique mentionné ci-dessus et l'application de l'IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA a été globalement stable en glissement annuel. La baisse des coûts directs et des frais de personnel a été presque entièrement contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et de marketing pour soutenir nos nouvelles offres de produits et des coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels suite au transfert de nos activités de services réseau de terrain à une coentreprise. Sur une base remaniée, nous avons réussi à étendre notre marge d'Adjusted EBITDA de 40 points de base en glissement annuel jusqu'à 51,1%.
- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 172,7 millions € pour le 1er trimestre 2019, soit +10% en glissement annuel, une hausse liée à la comptabilisation au T1 2019 des droits de diffusion de la Premier League britannique pour les trois prochaines saisons. Si l'on exclut cet impact, nos dépenses d'investissement à imputer sous-jacentes ont diminué de 16% en glissement annuel et représentaient environ 21% du chiffre d'affaires pour le trimestre.
- La baisse substantielle de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de diffusion du football) a entraîné une augmentation de 25% en glissement annuel de notre flux de trésorerie opérationnel disponible⁽⁴⁾, à 188,9 millions €.

- Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement ont atteint respectivement 165,5 millions €, 102,3 millions € et 104,2 millions € au 1er trimestre 2019. Flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ de 19,8 millions € pour le 1er trimestre 2019, un chiffre qui reflète les tendances saisonnières dans notre flux de trésorerie compte tenu des paiements d'impôts annuels et d'intérêts en espèces bi-annuels.
- Prévisions pour l'exercice 2019 confirmées après un bon départ au 1er trimestre 2019. Compte tenu de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, nous prévoyons un impact plus marqué tant sur le chiffre d'affaires remanié que sur l'Adjusted EBITDA à partir du 2e trimestre 2019, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019 présentées à la mi-février.
- Nous avons pris l'engagement d'atteindre un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté^(a) de 6,5 à 8,0% sur la période 2018-2021, avec un tassement du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA en 2019 en raison d'une série de défis et de facteurs défavorables.

(a) Le rapprochement entre le TCAC de notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") pour la période 2018-2021 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

Pour les trois mois se terminant au 31 mars	2019	2018	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	626,4	618,4	1 %
Résultat opérationnel	151,9	110,4	38 %
Bénéfice net de la période	14,7	29,7	(51)%
Marge bénéfice net	2,3%	4,8%	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,13	0,26	(50)%
Bénéfice dilué par action en €	0,13	0,26	(50)%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	320,3	307,8	4 %
Marge Adjusted EBITDA	51,1%	49,8%	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	131,4	156,6	(16)%
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	21,0%	25,3%	
Flux de trésorerie opérationnel disponible ⁽⁴⁾	188,9	151,2	25 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	165,5	191,3	(13)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(102,3)	(100,6)	2 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(104,2)	(93,7)	11 %
Adjusted Free Cash Flow ⁽⁵⁾	19,8	83,0	(76)%
CHIFFRES CLÉS OPERATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée	1.916.800	2.012.100	(5)%
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	191.400	233.100	(18)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.725.400	1.779.000	(3)%
Internet haut débit ⁽⁸⁾	1.658.100	1.676.200	(1)%
Téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.243.200	1.298.200	(4)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.704.800	2.649.400	2 %
Postpayé	2.228.100	2.139.900	4 %
Prépayé	476.700	509.500	(6)%
Clients triple play	1.135.300	1.182.700	(4)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	57,3	54,9	4 %
N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)			

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Au 1er trimestre 2019, nous avons réussi à améliorer nos performances opérationnelles en intensifiant les activités commerciales et en migrant tous les anciens abonnés SFR restants vers notre réseau entièrement mis à niveau à Bruxelles. L'afflux net en internet large bande est redevenu positif et l'évolution du nombre d'abonnés, tant en télévision premium qu'en téléphonie fixe, s'est sensiblement améliorée malgré une forte concurrence et des actions promotionnelles continues. Après avoir achevé la migration de la base d'abonnés SFR à la fin du premier trimestre, nous tablons sur une nouvelle amélioration de nos résultats opérationnels sur le reste de l'année. Notre base d'abonnés convergents fixe-mobile affiche à nouveau une solide croissance, avec un afflux net de plus de 29.000 clients équipés d'un pack entièrement convergent, soit la meilleure performance depuis le 1er trimestre 2018. Il en résulte qu'environ 20% de nos relations clients ont souscrit un pack « WIGO » ou « YUGO », contre 15% un an plus tôt.

Grâce à la progression soutenue de nos forfaits FMC et aux offres autonomes Telenet et BASE mises à niveau, nous avons également enregistré un solide résultat opérationnel dans notre activité mobile, avec un afflux net de près de 33.600 abonnés pendant le trimestre, soit près du double par rapport aux deux trimestres précédents.

Nous avons réaffirmé notre position de leader en tant que fournisseur de divertissements connectés en offrant en primeur la dernière saison de Game Of Thrones. Un « pop-up bar » spécialement dédié à Game Of Thrones a été lancé à Anvers, où les fans peuvent se réunir pour profiter du dernier épisode en date de la saison 8. Nous continuons également à mettre en avant les contenus locaux avec le lancement de « Grenslanders » et « Geub », disponibles exclusivement dans nos bouquets de divertissement « Play » et « Play More ». La base d'abonnés « Play » et « Play More » a augmenté de 9% en glissement annuel pour atteindre près de 434.000 abonnés, ce qui témoigne de l'attractivité de notre portefeuille de contenus.

Et afin d'offrir à nos clients une expérience plus riche encore en matière de divertissement, nous venons de lancer un tout nouveau décodeur avec commande vocale et stockage dans le cloud, qui intègre à la fois Netflix et YouTube. Le décodeur est livré avec une nouvelle application et un nouveau site web. Nous sommes très emballés par ce lancement, car il s'agit de l'appareil TV high-tech le plus avancé de Belgique, témoin de notre volonté de rester à la pointe de l'innovation.

Au premier trimestre, nous avons aussi réalisé des avancées dans la modernisation de nos infrastructures fixes et mobiles. Au 31 mars 2019, nous avons déployé environ 432 nouveaux sites et mis à niveau 96% des nœuds HFC. La qualité supérieure de notre réseau mobile a été confirmée par Test-Achats, avec les vitesses de téléchargement disponibles les plus élevées par rapport à la concurrence. Et avec la mise à niveau de notre réseau fixe, qui est presque terminée, nous serons en mesure d'offrir des vitesses de téléchargement de 1 gigabit dans un proche avenir. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« 2019 étant une année de transition, je suis ravi de constater que Telenet a pris un bon départ, alimenté par un fort momentum commercial. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 626 millions € sur les trois premiers mois de l'année, soit une hausse de 1% par rapport au même trimestre de l'année dernière, un chiffre influencé principalement par l'acquisition de Nextel au 31 mai 2018, celle-ci contribuant pleinement aux résultats du 1er trimestre 2019, ce qui n'était pas encore le cas au 1er trimestre 2018. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires enregistre un léger tassement de moins de 1% en raison, principalement, d'une baisse des revenus d'interconnexion suite à une diminution réglementaire des frais de terminaison fixes et le passage d'un important partenaire de vente en gros de services mobiles, passant du MVNO léger au full MVNO. Nos revenus d'abonnement au câble, qui constituent l'un de nos critères de base, ont augmenté de 1% en glissement annuel grâce à l'impact favorable des révisions de prix de juillet 2018 et à une croissance constante dans le segment des petites entreprises.

Sur la base des chiffres publiés, notre Adjusted EBITDA a augmenté de 4% en glissement annuel pour atteindre 320 millions € au 1er trimestre 2019, un chiffre qui reflète l'impact non organique mentionné ci-dessus et l'application de la nouvelle norme comptable IFRS 16 sur la location à compter du 1er janvier 2019. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA est resté globalement stable en glissement annuel. La baisse des coûts directs résultant des charges en matière de MVNO et d'interconnexion et des frais de personnel a été presque entièrement contrebalancée par l'augmentation, au cours du trimestre, des frais de vente et de marketing pour soutenir nos nouvelles offres de produits et des coûts liés à la sous-traitance et aux services professionnels suite au transfert de nos activités de services réseau de terrain à une coentreprise. Sur une base remaniée, nous avons réussi à étendre notre marge d'Adjusted EBITDA sous-jacent de 40 points de base à un peu plus de 51% pendant le trimestre grâce à une maîtrise des coûts rigoureuse

et permanente. Compte tenu de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, nous prévoyons un impact plus marqué tant sur le chiffre d'affaires remanié que sur l'Adjusted EBITDA à partir du 2e trimestre 2019, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019 présentées à la mi-février.

Nous avons réussi à réduire sensiblement l'intensité de nos investissements par rapport à l'année précédente. Nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 173 millions € au 1er trimestre 2019, un chiffre qui reflète la comptabilisation des droits de diffusion de la Premier League britannique, que nous avons renouvelés avec succès pour trois saisons supplémentaires. Si l'on exclut cet impact, nos dépenses d'investissement à imputer sous-jacentes ont diminué de 16% en glissement annuel et représentaient environ 21% du chiffre d'affaires pour le trimestre. La baisse substantielle de nos dépenses d'investissement à imputer a entraîné une augmentation de 25% en glissement annuel de notre flux de trésorerie opérationnel disponible, à 189 millions €.

Au 1er trimestre, notre résultat en termes de flux de trésorerie disponible ajusté est généralement en retrait par rapport au reste de l'exercice compte tenu du paiement annuel d'impôts en espèces et du paiement semestriel d'intérêts en espèces et d'instruments dérivés en espèces sur certains instruments de dette. Notre flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 20 millions € au T1 2019, ceci incluant une contribution de 44 millions € de notre programme de financement par le fournisseur, qui sera déployé pendant le reste de l'année.

Nous sommes confiants quant à notre capacité de réaliser un solide flux de trésorerie disponible ajusté de 380-400 millions € pour l'ensemble de l'année, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019.

La semaine dernière, l'Assemblée générale extraordinaire (voir 3.2 Événements survenus après la date du bilan) a approuvé l'annulation partielle de nos actions propres rachetées, entraînant une réduction de près de 1,9 million du nombre total d'actions, celui-ci étant ramené à 115,8 millions. Les actionnaires nous ont par ailleurs accordé une nouvelle autorisation de cinq ans en vue d'acquérir des actions propres en circulation jusqu'au nombre maximal fixé par la législation en vigueur. Nous serons ainsi en mesure d'achever entièrement le Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions € d'ici fin juin 2019, comme cela a été communiqué précédemment. Ce faisant, nous sommes toujours en bonne voie pour respecter notre calendrier de rémunération des actionnaires en l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs dans notre environnement commercial ou réglementaire, comme cela a été communiqué antérieurement. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé : Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

Modification de la présentation des clients PME en téléphonie mobile : À compter du 1er avril 2018, les abonnés PME mobiles sont considérés comme des clients professionnels et ne sont plus inclus dans notre décompte d'abonnés à la téléphonie mobile. Pour des raisons de comparabilité, nous avons retraité notre base d'abonnés à la téléphonie mobile au 31 mars 2018 en retirant 127.300 abonnés PME mobiles.

Modification de la présentation des RGU câble : Nous avons remanié la présentation au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 des RGU pour nos services vidéo, télévision premium, internet haut débit et téléphonie fixe afin de refléter correctement les migrations d'anciens abonnés SFR Belux vers nos produits et services sous la marque Telenet. Pour des raisons de comparabilité, nous avons retraité le nombre d'abonnés pour le 1er trimestre 2018 et le 2e trimestre 2018.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 1er trimestre 2019, nous servions 2.099.800 relations clients uniques, ce qui représentait environ 63% des 3.357.100 résidences desservies par notre principal réseau HFC dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Au 1er trimestre 2019, nous fournissions 4.818.100 services fixes (« RGU ») comprenant 1.916.800 abonnements à la télévision, 1.658.100 abonnements à l'internet haut débit et 1.243.200 abonnements de téléphonie fixe. En outre, au 31 mars 2019, environ 90% de nos abonnés en télévision avaient opté pour notre plateforme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé. Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV plus riche, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque de contenu national et international de vidéo à la demande (« VOD ») et notre plate-forme OTT « Yelo Play ». Au 1er trimestre 2019, nous servions également 2.704.800 abonnés mobiles, contre 2.649.400 au 31 mars 2018. Nous avons achevé le 1^{er} trimestre 2019 avec un ratio de groupage de 2,29 RGU par relation client unique, un chiffre stable par rapport à la même période de l'année précédente. Au 31 mars 2019, environ 28% de nos abonnés avaient souscrit à un pack quadruple play (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), soit une augmentation de 2 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui témoigne du succès persistant de notre stratégie de convergence fixe-mobile.

Comme prévu, au 1er trimestre 2019, l'évolution nette du nombre d'abonnés à nos services fixes avancés en télévision premium, internet haut débit et téléphonie fixe a encore été impactée par un taux de désabonnement en hausse dans la zone de couverture SFR acquise par Telenet à Bruxelles, ceci dans le cadre de la migration accélérée des clients. Sans cet impact, l'évolution nette sous-jacente du nombre d'abonnés dans l'ensemble de la zone de couverture Telenet aurait été plus favorable et aurait affiché une amélioration séquentielle par rapport au troisième et au quatrième trimestres 2018 grâce à nos promotions attrayantes à échéance fixe et à nos packs convergents tout-en-un « WIGO » améliorés. D'autres détails à ce sujet sont fournis dans les sections 1.2, 1.3 et 1.5. Après avoir achevé la migration de la base d'abonnés SFR à la fin du premier trimestre, nous avons bon espoir d'améliorer encore nos résultats opérationnels pendant le reste de l'année.

Dans un contexte de marché concurrentiel, la croissance nette du nombre d'abonnés à nos packs WIGO est restée assez solide au 1^{er} trimestre 2019. Tous nos forfaits WIGO comprennent une connexion haut débit ultra-rapide, un accès WiFi, des appels fixes et mobiles illimités en Belgique et une allocation de données mobiles à partager entre les différents membres de la famille. Au début du mois de décembre de l'année dernière, nous avons considérablement relevé les

limites de données pour tous les abonnements « WIGO », sans changer le prix des abonnements. En février 2019, nous avons lancé « YUGO », qui comprend une connexion à large bande ultra-rapide à la maison et en déplacement, des appels mobiles illimités et une allocation de données mobiles à partager entre 2 cartes SIM maximum. Il offre également une expérience unique en matière de divertissement avec l'app « Yelo Play », ce qui inclut l'accès à notre pack de divertissement premium « Play ». Au 31 mars 2019, nous comptons un total de 429.100 clients convergents fixe-mobile (« WIGO » et « YUGO » combinés), ce qui représente un afflux net - en hausse - de 29.400 abonnés sur le trimestre. Il s'agit de notre meilleur résultat depuis le 1er trimestre 2018. Ce faisant, le taux de pénétration des abonnés convergents fixe-mobile par rapport au nombre total de relations clients représentait environ 20% à la fin du 1^{er} trimestre 2019, contre environ 15% un an auparavant.

REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT

L'ARPU per relation client, qui exclut les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour le 1er trimestre 2019, nous avons réalisé un ARPU par relation client de 57,3 €, ce qui représente une belle augmentation de 4% par rapport au 31 mars 2018. La croissance de l'ARPU par relation client a été déterminée par une proportion plus élevée d'abonnés « multiple play » dans notre mix client général et une part plus importante des clients en télévision premium souscrivant à nos services de divertissement de haute qualité, ceci étant en partie contrebalancé par l'impact de la concurrence et par des promotions à échéance fixe plus importantes.

1.2 Internet haut débit

Au 1er trimestre 2019, nous servions 1.658.100 abonnés à l'internet haut débit, ce qui représente une légère diminution de 1% par rapport au 1er trimestre 2018. Nos résultats commerciaux au 1^{er} trimestre 2019 ont encore été affectés par un taux de désabonnement en hausse dans la zone de couverture SFR acquise par Telenet dans le cadre du processus global de migration de clients. Malgré l'impact de la migration SFR, nous avons réussi à renouer avec un afflux net d'abonnés haut débit légèrement positif, soutenu par un succès persistant dans le marché professionnel et une progression intéressante dans la zone de couverture SFR acquise par Telenet. Le taux de désabonnement annualisé, tenant compte d'un taux de désabonnement en hausse dans la zone de couverture acquise à Bruxelles, a diminué de 150 points de base par rapport au 4^e trimestre 2018 pour s'établir à 12,6% au 1er trimestre 2019. Notre campagne « Go With The Good Flow », lancée durant l'été 2018, a été un grand succès avec 400.000 boosters WiFi distribués à la fin du 1^{er} trimestre 2019. Cela représente déjà près d'un quart de notre total d'abonnés à l'internet haut débit, en seulement neuf mois.

1.3 Téléphonie fixe

Au 1er trimestre 2019, nous servions 1.243.200 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 4^e trimestre 2018, notre base d'abonnés en téléphonie fixe a connu une baisse nette de 12.900 RGU imputable aux désabonnements continus dans toute la base d'abonnés SFR Belux comme indiqué ci-dessus, ajoutée à un déclin généralisé du marché. Par rapport au trimestre précédent, notre taux de désabonnement annualisé a diminué de 180 points de base au 1^{er} trimestre 2019 pour s'établir à 14,8%, en raison des facteurs susmentionnés.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés mobiles, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale' et nos clients PME, atteignait 2.704.800 SIM à la fin du 1er trimestre 2019, dont 2.228.100 abonnés en postpayé. Les 476.700 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. Comme indiqué précédemment, nous avons remanié la présentation au 31 mars 2018 de notre base d'abonnés mobiles en postpayé suite au retrait d'abonnés « pay as you » inactifs. Au début de 2019, nous avons remanié nos offres mobiles autonomes en relevant les performances en termes de données mobiles pour les clients nouveaux et existants et en introduisant des plans de données mobiles illimitées sous les marques Telenet et BASE. Suite à ces nouvelles offres de produits et aux promotions attractives à durée déterminée, l'afflux net d'abonnés mobiles en postpayé s'est sensiblement accéléré au 1er trimestre 2019 par rapport aux trimestres précédents, grimpant à 33.600 unités pour le 1er trimestre 2019.

1.5 Télévision

TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 31 mars 2019, les abonnés à nos services de télévision de base et premium atteignaient au total 1.916.800. En glissement trimestriel, nous avons perdu en chiffres nets 23.100 abonnés à la télévision au 1er trimestre 2019 sous l'effet des désabonnements dans la zone de couverture SFR Belux, comme indiqué précédemment. La perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et représente les clients qui se désabonnent au profit de plateformes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients ayant résilié leur abonnement TV ou ayant quitté la zone couverte par nos services.

TELEVISION PREMIUM

Au 31 mars 2019, 1.725.400 abonnés à la télévision avaient opté pour notre plateforme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV beaucoup plus riche, avec notamment l'accès gratuit à notre application « Yelo Play » grâce à laquelle ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Au 1er trimestre 2019, nous avons perdu en chiffres nets 13.300 abonnés à la télévision premium sous l'effet des désabonnements continus dans la zone de couverture SFR Belux, comme indiqué précédemment. Par rapport au T3 et au T4 de l'année dernière, l'évolution nette du nombre d'abonnés s'est améliorée, à l'instar de nos autres services fixes avancés en internet haut débit et téléphonie fixe.

Au 1er trimestre 2019, nos forfaits VOD « Play » et « Play More » comptaient 433.900 clients, soit une augmentation de 9% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La forte croissance a été soutenue par nos investissements continus dans des contenus locaux prometteurs, à la fois par le biais de coproductions avec les chaînes commerciales « VIER », « VIJF » et « ZES » dont nous sommes copropriétaires et par l'ajout de contenus exclusifs. En décembre 2018, nous avons étendu et augmenté la taille de notre contrat avec la chaîne américaine HBO. En conséquence, nous offrons depuis début 2019 le catalogue complet des séries populaires HBO. Début octobre 2018, nous avons lancé « Telenet TV » qui donne accès à toutes nos offres de divertissement de base et premium sur toutes les plateformes, sur plusieurs appareils à la maison. Désormais, les clients peuvent se connecter à nos services de télévision via Google Chromecast ou Apple TV, et nous avons entamé un « bêta test » pour notre plateforme décodeur nouvelle génération basée sur le Cloud dont le lancement a commencé fin avril. À la mi-février, nous avons lancé notre toute nouvelle offre « YUGO », la première offre de télévision sans décodeur, combinée avec une connectivité optimale.

Nous proposons également l'offre la plus étendue en matière de sport grâce à « Play Sports » qui combine le football belge et étranger, y compris la Premier League britannique, avec d'autres événements sportifs majeurs tels que golf, tennis ATP, Formule 1, volleyball, basketball et hockey. À la fin du 1er trimestre 2019, nous servions 235.600 clients « Play Sports », un chiffre stable par rapport à la même période de l'année précédente et en légère augmentation par rapport au 4e trimestre 2018.

2 Faits marquants sur le plan financier

2.1 Produits

Au 1er trimestre 2019, nous avons généré des produits pour 626,4 millions €, ce qui représente une hausse de 1% par rapport aux 618,4 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent. Notre chiffre d'affaires au 1er trimestre 2019 inclut une contribution pour le trimestre entier de l'intégrateur ICT Nextel de 13,9 millions €, acquis le 31 mai 2018 et, par conséquent, non encore inclus dans nos résultats du 1er trimestre 2018. Les variations au niveau des produits tels que publiés comprennent une diminution de 4% de nos autres produits suite à une baisse des revenus d'interconnexion suite à une diminution réglementaire des frais de terminaison fixes et le passage d'un important partenaire de vente en gros de services mobiles, passant du MVNO léger au full MVNO, ce qui n'a été que partiellement compensé par une contribution accrue des activités wholesale commerciales et réglementées. Nos revenus d'abonnement au câble, qui comprennent les revenus récurrents en télévision, internet haut débit et téléphonie fixe générés par nos abonnés au câble, ont augmenté de près de 1% durant le trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent, soutenus par l'impact favorable des révisions de prix de juillet 2018 et la croissance constante dans le segment des petites entreprises. Ces évolutions positives en termes de produits ont été quelque peu contrebalancées par des effets défavorables persistants d'ordre réglementaire et concurrentiel et une diminution des revenus liés à l'utilisation compte tenu du succès persistant de nos forfaits quadruple play « WIGO » améliorés, avec notamment une augmentation des allocations de données mobiles.

Sur une base remaniée, si l'on corrige les produits de l'exercice précédent en fonction de l'effet d'acquisition non organique, nos produits pour le 1er trimestre 2019 est resté globalement stable avec une diminution de 1% par rapport au même trimestre de 2018, les facteurs sous-jacents étant globalement les mêmes que ceux décrits ci-dessus. Compte tenu de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, nous prévoyons un impact plus marqué sur notre chiffre d'affaires remanié à partir du 2e trimestre 2019, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019 présentées à la mi-février.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Play », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Au 1er trimestre 2019, nos revenus en télévision câblée étaient de 144,9 millions €, soit un montant en léger recul par rapport aux 145,7 millions € réalisés sur la période correspondante de l'exercice précédent. Le léger tassement en glissement annuel de nos produits en télévision câblée, à la fois sur une base rapportée et remaniée, résulte principalement du déclin graduel persistant de notre base globale d'abonnés à la télévision, affectée par la migration des anciens abonnés SFR, et d'une légère diminution des revenus générés par nos services VOD transactionnels, ceci n'étant que partiellement compensé par l'avantage de la révision tarifaire de juillet 2018.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élevaient à 161,2 millions € pour le 1er trimestre 2019, contre 153,9 millions € pour la même période de l'année précédente. L'augmentation de 5% en glissement annuel, tant sur une base rapportée que remaniée, a été soutenue par (i) le succès persistant de nos offres « WIGO », (ii) les bonnes performances enregistrées dans le segment PME, et (iii) l'impact favorable de la révision tarifaire susmentionnée, ceci étant en partie contrebalancé par une proportion croissante de remises liées aux forfaits.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Au 1er trimestre 2019, nos revenus de téléphonie fixe ont diminué de 6% pour s'établir à 55,6 millions €, contre 59,3 millions € pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'impact favorable de l'ajustement tarifaire susmentionné a été plus que compensé par (i) le déclin progressif de notre base de RGU en téléphonie fixe résidentielle dans des conditions de marché difficiles, (ii) une baisse des revenus liés à l'utilisation, reflétant la tendance baissière générale du marché, et (iii) une proportion croissante de remises liées aux forfaits. Les mêmes

facteurs ont contribué à une baisse similaire de nos revenus en téléphone fixe pour le premier trimestre 2019 sur une base remaniée.

TELEPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Au 1er trimestre 2019, nous avons généré des revenus de téléphonie mobile de 107,2 millions €, soit une diminution de 3% en glissement annuel tant en base rapportée que remaniée. La solide croissance nette des abonnés en postpayé a été plus que contrebalancée par (i) une baisse des revenus hors forfait générés par nos abonnés mobiles au-delà de leur forfait mensuel, ceci en raison de nos offres quadruple play « WIGO » améliorées et du portefeuille de produits BASE remanié, (ii) une augmentation des remises liées aux forfaits suite au succès de nos offres quadruple play « WIGO » et (iii) une baisse constante du nombre d'abonnés en prépayé.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) les revenus de téléphonie mobile générés par nos clients PME, (iii) nos activités d'opérateur, et (iv) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement réseau et les services gérés de protection des données. Les produits liés à nos services aux entreprises comprennent également les revenus générés par l'intégrateur ICT local Nextel, acquis le 31 mai 2018. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « WIGO Business », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 52,5 millions € au 1er trimestre 2019, en hausse de 32% par rapport à la même période de l'exercice précédent, un chiffre principalement influencé par la contribution susmentionnée de Nextel pour le trimestre entier, compte tenu de l'acquisition au 31 mai 2018. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires B2B a affiché une performance globalement stable au 1er trimestre 2019 par rapport à la même période de l'an dernier.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus liés aux services d'interconnexion issus de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, (ii) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les frais d'activation et d'installation et (v) le produit des ventes de décodeurs. Nos autres produits ont atteint 105,0 millions € au 1er trimestre 2019, soit une baisse de 4% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, suite à une baisse des revenus d'interconnexion suite à une diminution réglementaire des frais de terminaison fixes et le passage d'un important partenaire de vente en gros de services mobiles, passant du MVNO léger au full MVNO, ceci n'ayant été que partiellement compensé par une contribution accrue des activités wholesale commerciales et réglementées.

2.2 Charges

Au 1er trimestre 2019, nous avons engagé des charges pour un total de 474,5 millions €, ce qui représente une diminution de 7% par rapport aux 508,0 millions € pour la même période de l'exercice précédent. L'impact négatif de la consolidation de Nextel pour le trimestre entier sur notre base de coûts durant le trimestre (12,7 millions €) a été presque entièrement compensé par l'application de la nouvelle norme comptable IFRS 16 sur la location, qui est applicable à compter du 1er janvier 2019 et qui a influencé favorablement notre base de coûts à raison de 10,1 millions € durant le trimestre. La tendance baissière en glissement annuel de nos charges totales sur une base rapportée est principalement attribuable à une diminution substantielle des charges d'amortissement dans la mesure où nos programmes d'amélioration des infrastructures fixes et mobiles sont à présent achevés pour l'essentiel. Les charges totales représentaient environ 76% de nos produits au 1er trimestre 2019 (1er trimestre 2018 : environ 82%). Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 55% de nos produits pour le 1er trimestre 2019 (1er trimestre 2018 : environ 62%), tandis que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 21% du total des produits pour le 1er trimestre 2019 (1er trimestre 2018 : environ 20%).

COÛTS D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Sur une base remaniée, si l'on corrige les produits de la période correspondante de l'exercice précédent en fonction de l'effet d'acquisition non organique et de l'IFRS 16, nous avons pu réduire nos charges totales pour le 1er trimestre 2019

de près de 9% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette réduction a notamment été rendue possible par (i) une diminution de 17% des charges d'amortissement comme mentionné ci-dessus, (ii) une réduction de 8% de nos frais de personnel, ceci à la suite du transfert de nos services réseau de terrain vers Unit-T à compter du 3e trimestre 2018 et (iii) une baisse de 4% de nos coûts directs résultant d'une diminution des charges en matière de MVNO et d'interconnexion par rapport au 1er trimestre 2018. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par (i) une augmentation des frais de sous-traitance et de services professionnels suite au transfert précité vers Unit-T, (ii) une hausse de 6% des frais de vente et de marketing pour soutenir le lancement de nos nouvelles offres de produits et (iii) une augmentation de nos autres coûts indirects.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes telles que (i) les coûts liés à l'interconnexion, y compris les frais liés au MVNO, (ii) à la programmation et aux droits d'auteur et (iii) aux ventes d'appareils et aux subsides. Au 1er trimestre 2019, nos coûts directs ont atteint 126,6 millions €, un chiffre globalement stable par rapport à la période correspondante de l'année précédente malgré les impacts non organiques susmentionnés. Sur une base remaniée, nos coûts directs ont diminué de 4% en glissement annuel sous l'effet d'une réduction des frais liés au MVNO et d'une baisse des coûts d'interconnexion par rapport à l'exercice précédent.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour le 1er trimestre 2019 ont diminué de 1% par rapport à la période correspondante de l'année précédente malgré les impacts non organiques susmentionnés et l'impact négatif en termes de coûts de l'indexation des salaires depuis janvier de cette année. Sur une base remaniée, les frais de personnel ont diminué de 8% durant le trimestre par rapport à l'année précédente et reflètent le transfert de nos services réseau de terrain vers Unit-T, mentionné ci-avant.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Par rapport à l'année précédente, nos frais de vente et de marketing pour le 1er trimestre 2019 ont augmenté de 6% pour s'établir à 23,5 millions €. Sur une base remaniée, nos frais de vente et de marketing pour le trimestre ont affiché une hausse similaire de 6% par rapport à la même période de l'exercice précédent suite à nos dernières campagnes de marketing destinées à soutenir le lancement de nos nouvelles offres de produits.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les frais de sous-traitance et de services professionnels ont atteint 9,0 millions € au 1er trimestre 2019, un chiffre qui représente une augmentation de 20% en glissement annuel et qui reflète le transfert susmentionné de nos services réseau de terrain à Unit-T. Sur une base remaniée également, les frais de sous-traitance et de services professionnels ont augmenté de 20% par rapport à la même période de l'année précédente.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont atteint 28,2 millions € au 1er trimestre 2019, ce qui représente une diminution de 21% par rapport à la même période de l'exercice précédent, une baisse attribuable principalement à l'application susmentionnée de l'IFRS 16. Sur une base remaniée, les autres coûts indirects ont augmenté de 5% en glissement annuel.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LA PERTE (LE GAIN) SUR LA VENTE DE FILIALES

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs à long terme, la perte (le gain) sur la vente de filiales et les charges de restructuration, ont atteint 165,5 millions € pour le premier trimestre 2019, contre 193,2 millions € pour le 1er trimestre 2018. Par rapport à la même période de l'année précédente, nous avons enregistré une diminution substantielle des charges d'amortissement dans la mesure où nos programmes d'amélioration des infrastructures fixes et mobiles sont à présent achevés pour l'essentiel.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Au 1^{er} trimestre 2019, les charges financières nettes ont atteint 115,0 millions €, contre 71,5 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2018. L'augmentation de 61% en glissement annuel est principalement liée à une perte de change hors trésorerie sur notre dette courante libellée en USD (par rapport à un gain hors trésorerie au 1^{er} trimestre 2018), laquelle n'a été que partiellement compensée par un modeste gain hors trésorerie sur nos dérivés (par rapport à un gain hors trésorerie sur nos dérivés de 58,2 millions € au 1^{er} trimestre de l'an dernier). Les produits financiers au 1^{er} trimestre 2019 s'élèvent à

4,0 millions € et incluent 3,8 millions € de gain hors trésorerie sur nos dérivés. Comparativement au 1^{er} trimestre 2018, nos produits financiers ont diminué de 91% compte tenu d'un gain de change hors trésorerie de 42,6 millions € au 1^{er} trimestre 2018. Les charges d'intérêts nettes, pertes de change et autres charges financières ont augmenté de 120%, passant de 54,0 millions € au 1^{er} trimestre 2018 à 119,0 millions € au 1^{er} trimestre 2019, une hausse qui reflète avant tout une perte de change hors trésorerie de 53,5 millions € sur notre dette courante libellée en USD. Si l'on exclut la perte de change hors trésorerie, la tendance sous-jacente de nos charges d'intérêts courus est une hausse de 22% en glissement annuel résultant d'une augmentation du solde de la dette en lien avec le paiement d'un dividende extraordinaire en octobre 2018.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 21,2 millions € au 1^{er} trimestre 2019, contre 8,5 millions € au 1^{er} trimestre 2018.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 14,7 millions € au 1^{er} trimestre 2019, contre un bénéfice net de 29,7 millions € sur la même période de l'année précédente. La diminution de 51% de notre bénéfice net est principalement attribuable à la hausse des charges financières nettes et des impôts sur le résultat au cours du trimestre, ceci contrebalançant une solide hausse de 38% en glissement annuel de notre bénéfice d'exploitation. Au 1^{er} trimestre 2019, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 2,3%, contre 4,8% pour la même période de l'année précédente.

2.4 Adjusted EBITDA

Au 1^{er} trimestre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 320,3 millions €, soit une hausse de 4% par rapport aux 307,8 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent. Notre Adjusted EBITDA du 1^{er} trimestre 2019 reflète l'application de l'IFRS 16 à partir de janvier 2019 et la contribution de Nextel pour le trimestre entier, avec respectivement un impact favorable sur l'Adjusted EBITDA de 10,1 millions € et 1,2 million €. Sur une base rapportée, notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 51,1% pour le 1^{er} trimestre 2019, contre 49,8% pour le 1^{er} trimestre 2018.

Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour le 1^{er} trimestre 2019 est resté globalement stable par rapport à la même période de l'année dernière. La baisse des coûts directs résultant des charges en matière de MVNO et d'interconnexion et des frais de personnel a été presque entièrement contrebalancée par l'augmentation, au cours du trimestre, des frais de vente et de marketing engagés pour soutenir nos nouvelles offres de produits et des frais sous-traitance et de services professionnels. Sur une base remaniée, nous avons réussi à étendre notre marge d'Adjusted EBITDA sous-jacent de 40 points de base pendant le trimestre grâce à une maîtrise des coûts rigoureuse et permanente. Compte tenu de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire, nous prévoyons un impact plus marqué sur notre Adjusted EBITDA remanié à partir du 2^e trimestre 2019, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019 présentées à la mi-février.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)

(en millions €)	Pour la période des trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2019	2018	Variation %
Bénéfice de la période	14,7	29,7	(51)%
Impôts	21,2	8,5	149 %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	1,0	0,7	43 %
Charges financières nettes	115,0	71,5	61 %
Amortissements et dépréciations	165,1	188,1	(12)%
EBITDA	317,0	298,5	6 %
Rémunération en actions	2,5	3,2	(22)%
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	0,4	1,0	(60)%
Coûts de restructuration	0,4	5,1	(92)%
Adjusted EBITDA	320,3	307,8	4 %
Marge Adjusted EBITDA	51,1%	49,8%	
Marge bénéfice net	2,3%	4,8%	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 172,7 millions € au 1^{er} trimestre 2019, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à la même période de l'année précédente, et incluaient la comptabilisation des droits de retransmission de la Premier League britannique pour une période de trois saisons. Conformément au référentiel IFRS de l'UE, ces droits de retransmission ont été actés en tant qu'immobilisation incorporelle et seront amortis à mesure que la saison progresse. En incluant la comptabilisation des droits de retransmission du football, mentionnés ci-dessus, nos dépenses d'investissement à imputer représentaient environ 28% du chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2019, pour environ 25% sur la même période de l'année dernière.

Si l'on exclut la comptabilisation de ces droits dans les deux périodes, nos dépenses d'investissement à imputer ont diminué de 16% en glissement annuel au 1^{er} trimestre 2019 suite à la baisse substantielle des investissements liés au réseau compte tenu des progrès importants réalisés à ce jour dans le renforcement des capacités de nos infrastructures, tant fixes que mobiles. Au 31 mars 2019, nous avons modernisé pratiquement tous nos sites macro, déployé 432 nouveaux sites et mis à niveau environ 96% des nœuds HFC dans notre zone de couverture. Ce faisant, nous avons réussi à clôturer pour l'essentiel la modernisation du réseau mobile et nous pensons être en mesure d'achever notre projet « Grote Netwerf » pour mi-2019. Si l'on exclut la comptabilisation des droits de retransmission du football dans les deux périodes, les dépenses d'investissement à imputer sous-jacentes représentaient environ 21% et 25% de notre chiffre d'affaires, respectivement pour le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2018.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, comprenant entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes WiFi, ont atteint 34,1 millions € au 1^{er} trimestre 2019. L'augmentation de 36% par rapport à la même période de l'année précédente s'explique principalement par le succès de nos campagnes sur la connectivité à domicile, axées sur l'amélioration de l'expérience sans fil à la maison pour nos clients, ce qui inclut la location de boosters WiFi. Dans le même temps, nous avons commencé le déploiement de nos décodeurs nouvelle génération basés sur le Cloud, ce qui renforce encore notre position à la pointe de l'innovation tout en offrant aux clients une expérience unique en matière de divertissement. Au 1^{er} trimestre 2019, les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés représentaient environ 26% de la totalité de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 28,5 millions € au 1^{er} trimestre 2019, un chiffre qui représente une diminution de 53% par rapport à la même période de l'année précédente et qui reflète principalement les progrès susmentionnés en termes d'amélioration du réseau. Au 1^{er} trimestre 2019, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 22% de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes IT, ont atteint 25,7 millions € au 1^{er} trimestre 2019. Ceci représente une baisse de 11% en glissement annuel reflétant le lancement de notre programme de mise à niveau IT au début de 2018 et une focalisation permanente sur l'excellence opérationnelle. Les dépenses d'investissement en produits et services représentaient environ 20% du total des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent des rénovations et remplacements d'équipements réseau, des frais pour l'acquisition de contenus sportifs et certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT. Celles-ci ont atteint 84,4 millions € au 1^{er} trimestre 2019 (en incluant la comptabilisation susmentionnée des droits de retransmission de la Premier League britannique), contre 41,3 millions € au 1^{er} trimestre de l'an dernier.

Cela implique qu'environ 68% des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football) pour le 1^{er} trimestre 2019 étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuerons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin de nous assurer qu'elles soient porteuses de rendements croissants.

2.6 Flux de trésorerie opérationnel disponible

Au 1^{er} trimestre 2019, la somme de notre Adjusted EBITDA et de nos dépenses d'investissement à imputer, à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion pour le football, a généré un flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash Flow) de 188,9 millions €. Par rapport au 1^{er} trimestre 2018, notre flux de trésorerie opérationnel disponible a augmenté de 25% et a été principalement soutenu par une réduction de 16% de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de diffusion du football) et l'augmentation susmentionnée de notre Adjusted EBITDA.

Tableau 2 : Rapprochement flux de trésorerie opérationnel libre (non audité)

(en millions €)	Pour la période des trois mois se terminant au		
	31 mars		
	2019	2018	Variation %
Adjusted EBITDA	320,3	307,8	4%
Dépenses d'investissement à imputer	(172,7)	(156,6)	10 %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	41,3	—	—%
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile)	(131,4)	(156,6)	(16%)
Flux de trésorerie opérationnel libre	188,9	151,2	25 %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au 1er trimestre 2019, nos activités d'exploitation ont généré 165,5 millions € de trésorerie nette, contre 191,3 millions € sur la même période de l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation pour le 1er trimestre 2019 inclut les impacts non organiques de l'acquisition de Nextel et l'application de IFRS 16, comme indiqué précédemment. Le flux de trésorerie d'exploitation net a diminué de 13% en glissement annuel, y compris (i) une hausse de 52,6 millions € des impôts payés en espèces par rapport à l'exercice précédent, (ii) une augmentation de 48,6 millions € des charges d'intérêts en espèces et des instruments dérivés en espèces due à l'échelonnement par rapport au 1er trimestre de l'an dernier et par (iii) l'impact de l'application d'IFRS 16.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 102,3 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement au 1er trimestre 2019, contre 100,6 millions € pour le 1er trimestre 2018, une évolution qui reflète l'impact de le ralentissement prévu de notre programme de financement par le fournisseurs ainsi que des paiements prévus sous IFRS 16. Au 3e trimestre 2016, nous avons mis en place notre programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Au 1er trimestre 2019, nous avons acquis 68,1 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (T1 2018: 80,0 millions €), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Veuillez consulter la Section 2.5 - *Dépenses d'investissements* pour des informations détaillées sur les dépenses d'investissements à imputer sous-jacentes.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au 1er trimestre 2019, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement a été de 104,2 millions €, contre 93,7 millions € au 1er trimestre 2018. La trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement au 1er trimestre 2019 reflète des remboursements d'emprunts pour 39,5 millions € net suite aux remboursements planifiés d'engagements à court terme au titre du financement par le fournisseur. En outre, nous avons dépensé 50,4 millions € en rachats d'actions au 1er trimestre 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions €. Le reste de la trésorerie nette liée aux activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location-acquisition et autres paiements financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Au 1er trimestre 2019, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté (*Adjusted Free Cash Flow*) de 19,8 millions €. Ceci représente une diminution de 76% par rapport aux 83,0 millions € générés sur la même période l'an dernier. Notre flux de trésorerie disponible ajusté pour le 1er trimestre 2019 a été principalement influencé par (i) la hausse significative des impôts payés en espèces, (ii) la hausse des charges d'intérêts en espèces et des dérivés en espèces due à l'échelonnement par rapport au 1er trimestre de l'an dernier et (iii) une contribution de notre programme de financement des fournisseurs inférieure de 36,1 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2018. Notre résultat en termes de flux de trésorerie disponible ajusté est généralement plus faible au 1er trimestre que pendant le reste de l'année. Nous sommes néanmoins confiants quant à notre capacité de réaliser un solide flux de trésorerie disponible ajusté sur l'ensemble de l'année 2019, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2019.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 1er trimestre 2019, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.877,6 millions €, dont un montant en principal de 1.968,2 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes échéant entre juillet 2027 et mars 2028 et un montant en principal de 2.784,2 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2018 échéant entre août 2026 et décembre 2027. Le solde total de la dette au 31 mars 2019 comprenait également un montant en principal de 399,2 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, qui échoit presque entièrement dans les douze mois, et 23,8 millions € pour la partie restante des licences des spectres mobiles 2G et 3G. Le solde correspond pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location-acquisition liées à l'acquisition d'Interkabel et à l'application de la norme comptable IFRS 16 sur la location à compter du 1er janvier 2019.

Au 1er trimestre 2019, le profil d'échéance de notre dette est resté inchangé par rapport au 31 décembre 2018. En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucun amortissement de dettes avant août 2026, avec une durée moyenne pondérée de 8,2 ans au 31 mars 2019. En outre,

nous avons pleinement accès aux 445,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit au 31 mars 2019, avec certaines disponibilités jusque juin 2023.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de nos instruments de dette et de nos plans de paiement au 31 mars 2019.

Tableau 3 : Synthèse des dettes au 31 mars 2019

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
	31 mars 2019					
	(en millions €)					
Senior Credit Facility ajusté en 2018						
Prêt à terme AN	1.849,2	1.849,2	—	15 août 2026	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Prêt à terme AO	935,0	935,0	—	15 décembre 2027	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable AG	400,0	—	400,0	30 juin 2023	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,75%	Mensuel
Senior Secured Fixed Rate Notes						
530 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2027 (Facilité AB)	477,0	477,0	—	15 juillet 2027	Fixe 4,875%	Bi-annuel (janvier et juillet)
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	600,0	600,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	891,2	891,2	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2021	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	31 décembre 2019	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Pas applicable
Montant total nominal	5.197,4	4.752,4	445,0			

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 31 mars 2019, nous détenons 47,2 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 88,2 millions € au 31 décembre 2018. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre. Par rapport au 31 décembre 2018, notre solde de trésorerie a diminué, principalement en raison du paiement annuel d'impôts en espèces en janvier, avec un impact sur notre flux de trésorerie disponible ajusté au cours du trimestre comme indiqué ci-dessus, et des rachats d'actions persistants dans le cadre de notre Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions €. Au 31 mars 2019, nous avons racheté un peu plus de 5,7 millions d'actions dans le cadre de ce programme, pour un montant cumulé de 249,0 millions €. À la fin du 1^{er} trimestre 2019, environ 83% de ce programme avaient ainsi été effectivement exécutés. Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale extraordinaire a accordé une nouvelle autorisation de cinq ans à la Société en vue d'acquiescer ses actions en circulation jusqu'au nombre maximal fixé par la législation en vigueur. Nous serons ainsi en mesure d'achever entièrement le programme de rachat d'actions susmentionné d'ici fin juin 2019, comme cela a été communiqué précédemment. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès, au 31 mars 2019, à 445,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit

de premier rang modifiée 2018 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après.

RATIO DE DETTE NETTE

A l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir que le ratio de Dette nette totale sur EBITDA consolidé annualisé est maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Au 31 mars 2019, notre ratio d'endettement net total atteignait 4,4x, contre 4,1x au 31 décembre 2018. L'augmentation relative de notre ratio de levier total net reflète (i) la baisse saisonnière de notre flux de trésorerie disponible ajusté au 1^{er} trimestre en raison du paiement annuel d'impôts en espèces et du règlement bi-annuel des intérêts en espèces sur certains instruments de dette en janvier, (ii) un tassement relatif de l'EBITDA consolidé annualisé, qui est basé sur les deux derniers trimestres, (iii) des rachats d'actions persistants dans le cadre de notre Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions €, dont l'achèvement est prévu fin juin 2019, et (iv) une nouvelle augmentation de notre programme de financement des fournisseurs, que nous prévoyons de résoudre au cours de l'année.

Notre 'net covenant leverage' tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2018, qui inclut certaines synergies non réalisées en matière de M&A en ce qui concerne l'acquisition de SFR Belux en juin 2017 mais qui n'inclut pas les passifs de location-financement ni les passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, était relativement stable à 3,5x au 31 mars 2019 (31 décembre 2018: 3,4x). Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ».

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Comme annoncé à l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous visons à générer une croissance rentable et durable au cours de la période 2018-2021, avec pour objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté^(a) sain de 6,5 à 8,0% sur les trois prochaines années (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences pour le spectre mobile et à l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer).

Compte tenu de nos résultats au 1er trimestre 2019, nous réaffirmons nos objectifs financiers pour 2019 tels que présentés le 14 février 2019 et résumés dans le tableau ci-dessous. Pour rappel, nos performances en 2019, à la fois en termes de chiffre d'affaires et d'Adjusted EBITDA, seront influencées par (i) la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, avec un impact plus marqué sur nos résultats financiers à partir du 2e trimestre 2019, (ii) des effets défavorables persistants d'ordre réglementaire, qui devraient décroître à partir de l'année prochaine, (iii) l'achèvement complet des synergies liées à BASE fin 2018 et (iv) des frais commerciaux en hausse pour relancer la croissance en 2020 et 2021. Pour l'ensemble de l'exercice 2019, nous tablons toujours sur une diminution d'environ 2,5% en glissement annuel du chiffre d'affaires sur une base remaniée. Dans le contexte d'un chiffre d'affaires en recul et de la réalisation de la quasi-totalité des synergies liées au MVNO suite à l'acquisition de BASE en 2018, nous prévoyons une contraction de 1 à 2% en glissement annuel de notre Adjusted EBITDA^(b) sur une base remaniée en 2019. En faisant abstraction de la contribution réduite de notre activité MVNO, tant le chiffre d'affaires que l'Adjusted EBITDA prévus pour 2019 auraient été globalement stables sur une base remaniée.

Comme indiqué précédemment, 2018 a marqué un pic dans notre cycle d'investissement compte tenu de la mise à niveau prolongée de nos infrastructures tant fixes que mobiles. Compte tenu d'une moindre intensité en capital en 2019, nous visons une solide croissance du flux de trésorerie opérationnel disponible^(a) de 16-18%^(c) en glissement annuel en 2019. Pour 2019, nous prévoyons un flux de trésorerie disponible ajusté^(d) de 380,0 à 400,0 millions €. En 2019, nos flux de trésorerie disponibles ajustés seront affectés par (i) une baisse substantielle de la contribution de notre plate-forme de financement par le fournisseur vu notre objectif de stabiliser notre plate-forme par rapport à la contribution nette positive de 93,7 millions € en 2018, (ii) un impact négatif en termes de fonds de roulement en raison d'une intensité de capital plus réduite, (iii) une hausse des impôts en espèces vu l'augmentation de nos bénéfices avant impôt et (v) une hausse des charges d'intérêts en espèces par rapport à 2018 en raison d'une augmentation du solde de dette liée au dividende extraordinaire payé l'an dernier et au fait que 2018 avait été influencée par l'échelonnement des intérêts en espèces et des paiements liés aux produits dérivés.

Tableau 4: Prévisions pour l'exercice 2019

Prévisions 2019	Comme présenté le 14 février 2019 ¹
Baisse des produits (sur base remaniée)	Environ 2,5% (FY 2018 sur base remaniée: 2.553,9 millions €)
Baisse de l'Adjusted EBITDA ^(b) (sur base remaniée)	Entre 1% et 2% (FY 2018 sur base remaniée: 1.368,2 millions €, y inclus l'impact de IFRS 16)
Flux de trésorerie opérationnel disponible ^(a)	Entre 16% et 18% ^(c) (FY 2018 sur base remaniée: 712,4 millions €)
Adjusted Free Cash Flow ^(d)	380.0 à 400.0 millions € ^(e)

1 Nos produits, Adjusted EBITDA et flux de trésorerie opérationnel disponible pour l'exercice 2018 sur base remaniée ont légèrement changé suite à la finalisation de l'acquisition de Nextel de 2.553,9 millions €, 1.368,2 millions € et 712,4 millions €, respectivement.

(a) Le rapprochement entre à partir de mai 2018, et notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") CAGR pour la période 2018-2021, et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(b) Le rapprochement entre notre Adjusted EBITDA pour l'exercice 2019 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(c) Ceci n'inclut pas la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile, et y exclut l'impact d'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) Le rapprochement entre notre flux de trésorerie disponible ajusté ("Adjusted Free Cash Flow") pour l'exercice 2019 et un critère EU-IFRS n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(e) En supposant que les paiements de licences du spectre 2G et 3G mobile se produiront au T4 2019 et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2018 ne se produira pas avant le début de 2020.

3.2 Événements survenus après la date du bilan

Sam Lloyd, Chief Information Officer (« CIO ») de Telenet, va quitter la société

À la mi-avril 2019, Telenet a annoncé que Sam Lloyd, CIO de Telenet, quittera la société à la fin du mois de juillet 2019 après trois ans et demi de service. Elle va endosser la fonction de Chief Data and Information Manager dans une société du FTSE100 basée au Royaume-Uni. Plutôt que de la remplacer à ce poste, Telenet intégrera les actuelles équipes Information Technology et Technology & Innovation au sein d'une seule et même équipe.

Renouvellement du mandat de JoVB BVBA (avec comme représentant permanent Jo Van Biesbroeck) en tant qu'administrateur indépendant

Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé le renouvellement du mandat de JoVB BVBA (avec comme représentant permanent Jo Van Biesbroeck) en tant qu'administrateur indépendant de la Société pour une durée de quatre ans, avec effet immédiat et jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de 2023. Jusqu'en 2015, M. Van Biesbroeck était Chief Strategy Officer et Chief International Business Development chez Anheuser-Busch InBev SA/NV. Depuis septembre 2015, il est directeur et membre du conseil d'administration du RSC Anderlecht. Des informations détaillées sur sa carrière professionnelle figurent sur notre site web dédié aux relations avec les investisseurs.

Renouvellement du mandat d'administrateur de Manuel Kohnstamm

Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé le renouvellement du mandat de Manuel Kohnstamm en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de quatre ans, avec effet immédiat et jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de 2023. M. Kohnstamm est Senior Vice President et Chief Corporate Affairs Officer chez Liberty Global, avec comme responsabilités la stratégie réglementaire, les relations avec les pouvoirs publics et les communications internes et externes. Des informations détaillées sur sa carrière professionnelle figurent sur notre site web dédié aux relations avec les investisseurs.

Nomination d'Enrique Rodriguez en tant qu'administrateur

Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires a approuvé la nomination de M. Enrique Rodriguez en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de quatre ans, avec effet immédiat et jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de 2023. M. Rodriguez est Executive Vice President & Chief Technology Officer chez Liberty Global, une société qu'il a rejoint en juillet 2018. Des informations détaillées sur sa carrière professionnelle figurent sur notre site web dédié aux relations avec les investisseurs.

Annulation partielle d'actions propres

Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale extraordinaire a approuvé l'annulation de 1.881.040 actions propres acquises par la Société dans le cadre du Programme de rachat d'actions 2018bis. L'annulation partielle d'actions est conforme aux précédentes communications de la Société concernant l'annulation de toutes les actions propres acquises dans le cadre du programme précité au-delà de 3,7 millions d'actions, les actions restantes étant destinées à être utilisées par la Société pour faire face à ses obligations envers ses collaborateurs dans le cadre de ses plans d'options sur actions. Suite à l'annulation partielle d'actions, le nombre total d'actions en circulation diminuera, passant de 117.716.323 à 115.835.283, un total sur lequel la Société détenait 6.102.625 actions propres au 30 avril 2019. Compte tenu des rachats continus dans le cadre du programme de rachat d'actions susmentionné, la Société visera, lors de la prochaine Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, à annuler une part supplémentaire de ses propres actions, une annulation qui profitera à l'ensemble des actionnaires et qui est pleinement conforme au cadre précité d'annulation d'actions propres au titre du Programme de rachat d'actions 2018bis au-delà de 3,7 millions d'actions.

Renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions

Le 24 avril 2019, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a accordé une nouvelle autorisation de cinq ans à la Société en vue d'acquérir ses actions en circulation jusqu'au nombre maximal fixé par la législation en vigueur. La Société sera ainsi en mesure d'achever entièrement le Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions € d'ici fin juin 2019, comme cela a été communiqué précédemment. En outre, la Société sera en mesure de racheter des actions dans le futur, moyennant l'approbation du conseil d'administration, ce qui est un élément clé de sa politique de rémunération des actionnaires telle qu'annoncée lors du Capital Markets Day de décembre 2018.

4 Telenet Group Holding NV – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars	2019	2018	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables - Réseau Combiné ⁽¹³⁾	3.357.100	3.326.300	1 %
Télévision câblée			
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	191.400	233.100	(18) %
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.725.400	1.779.000	(3) %
Total télévision câblée	1.916.800	2.012.100	(5) %
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1.472.200	1.508.500	(2) %
Internet haut débit professionnel	185.900	167.700	11 %
Total internet haut débit ⁽⁸⁾	1.658.100	1.676.200	(1) %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	1.127.700	1.189.400	(5) %
Téléphonie fixe professionnel	115.500	108.800	6 %
Total téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.243.200	1.298.200	(4) %
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹⁴⁾	4.818.100	4.986.500	(3) %
Taux d'attrition ⁽¹⁵⁾			
Télévision câblée	12,8%	9,8%	
Internet haut débit	12,6%	9,7%	
Téléphonie fixe	14,8%	12,2%	
Relation client			
Clients triple play	1.135.300	1.182.700	(4) %
Total relations client ⁽¹¹⁾	2.099.800	2.174.900	(3) %
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	57,3	54,9	4 %

Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars	2019	2018	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2.228.100	2.139.900	4 %
Prépayé	476.700	509.500	(6) %
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.704.800	2.649.400	2 %

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé : Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

Modification de la présentation des clients PME en téléphonie mobile : À compter du 1er avril 2018, les abonnés PME mobiles sont considérés comme des clients professionnels et ne sont plus inclus dans notre décompte d'abonnés à la téléphonie mobile. Pour des raisons de comparabilité, nous avons retiré notre base d'abonnés à la téléphonie mobile au 31 mars 2018 en retirant 127.300 abonnés PME mobiles.

Modification de la présentation des RGU câble : Nous avons remanié la présentation au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 des RGU pour nos services vidéo, télévision premium, internet haut débit et téléphonie fixe afin de refléter correctement les migrations d'anciens abonnés SFR Belux vers nos produits et services sous la marque Telenet. Pour des raisons de comparabilité, nous avons retraité le nombre d'abonnés pour le 1er trimestre 2018 et le 2e trimestre 2018.

5 Telenet Group Holding NV – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)

Pour la période des trois mois
se terminant au
31 mars

	2019	2018	Variation %
Résultat de la période			
Produits	626,4	618,4	1%
Charges			
Coût des services fournis	(344,4)	(383,3)	(10%)
Bénéfice brut	282,0	235,1	20%
Coûts commerciaux et administratifs	(130,1)	(124,7)	4%
Bénéfice opérationnel	151,9	110,4	38%
Produits financiers	4,0	42,7	(91%)
Produit d'intérêt et de change nets	0,2	42,7	(100%)
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	3,8	—	100%
Charges financières	(119,0)	(114,2)	4%
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(119,0)	(54,0)	120%
Perte nette sur instruments financiers dérivés	—	(58,2)	(100%)
Perte sur remboursement anticipé de la dette	—	(2,0)	(100%)
Charges financières nettes	(115,0)	(71,5)	61%
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	(1,0)	(0,7)	43%
Bénéfice avant impôts	35,9	38,2	(6%)
Charges d'impôts	(21,2)	(8,5)	149%
Résultat net de la période	14,7	29,7	(51%)
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres			
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat			
Reévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies	—	—	—%
Impôts différés	—	—	—%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	—	—%
Résultat global de la période	14,7	29,7	(51%)
Résultat imputable aux :	14,7	29,7	(51%)
Propriétaires de la Société	14,6	29,9	(51%)
Intérêts minoritaires	0,1	(0,2)	(150%)
Résultat global de la période, imputable aux :	14,7	29,7	(51)%
Propriétaires de la Société	14,6	29,9	(51)%
Intérêts minoritaires	0,1	(0,2)	(150)%

(en millions €, sauf actions et montants par action)

	Pour la période des trois mois se terminant au		
	2019	2018	Variation %
	31 mars		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	110.419.863	115.342.080	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,13	0,26	(50%)
Bénéfice dilué par action en €	0,13	0,26	(50%)
Produits par nature			
Produits des abonnements:			
Télévision câblée	144,9	145,7	(1%)
Internet haut débit	161,2	153,9	5%
Téléphonie fixe	55,6	59,3	(6%)
Produits des abonnements liés au câble	361,7	358,9	1%
Téléphonie mobile	107,2	110,2	(3%)
Total des produits des abonnements	468,9	469,1	—%
Services aux entreprises	52,5	39,9	32%
Autres	105,0	109,4	(4%)
Total des produits	626,4	618,4	1%
Charges par nature			
Coûts d'exploitation du réseau	(54,3)	(53,5)	1%
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnection et autres)	(126,6)	(126,9)	—%
Frais de personnel	(64,5)	(65,1)	(1%)
Coûts des ventes et frais de marketing	(23,5)	(22,1)	6%
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,0)	(7,5)	20%
Autres coûts indirects	(28,2)	(35,5)	(21%)
Coûts de restructuration	(0,4)	(5,1)	(92%)
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(0,4)	(1,0)	(60%)
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(2,5)	(3,2)	(22%)
Amortissements et dépréciations	(104,3)	(122,1)	(15%)
Amortissements	(41,0)	(46,4)	(12%)
Amortissements sur droits de diffusion	(20,0)	(20,1)	—%
Dépréciation sur des actifs incorporels avec une durée de vie longue	—	(0,2)	(100%)
Gain sur la vente des filiales	0,4	0,7	(43%)
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,2)	—	100%
Total des charges	(474,5)	(508,0)	(7%)

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période des trois mois se terminant au 31 mars		
	2019	2018	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Bénéfice de la période	14,7	29,7	(51%)
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	166,0	193,2	(14%)
Variation des fonds de roulement et autres	96,4	33,7	186%
Impôts sur le résultat	21,2	8,5	149%
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	117,6	11,3	941%
Perte (gain) nette sur instruments financiers dérivés	(3,8)	58,2	N.M.
Perte (gain) sur la vente d'actifs à une coentreprise	(0,1)	—	100%
Intérêts pécuniaires payés et dérivés	(90,1)	(41,5)	117%
Impôts payés	(156,4)	(103,8)	51%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	165,5	191,3	(13%)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73,1)	(62,9)	16%
Acquisition d'actifs incorporels	(29,5)	(38,4)	(23%)
Acquisition et emprunts dans des entités mises en équivalence	(0,2)	—	100%
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	0,5	0,7	(29%)
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(102,3)	(100,6)	2%
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de prêts et emprunts	(193,8)	(89,2)	117%
Produits de la levée de prêts et emprunts	154,3	33,5	361%
Rachat d'actions propres	(50,4)	(26,0)	94%
Vente d'actions propres	6,2	0,3	1.967%
Paieement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts	—	(2,2)	(100%)
Autres (y inclus engagements de leasing)	(20,5)	(10,1)	103%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(104,2)	(93,7)	11%
Diminution nette de trésorerie et équivalents de			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	88,2	39,1	126%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	47,2	36,1	31%
Diminution nette de trésorerie et équivalents	(41,0)	(3,0)	1.267%

(en millions €)

Pour la période des trois mois
se terminant au
31 mars

	2019	2018	Variation %
Adjusted Free Cash Flow			
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	165,5	191,3	(13%)
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	0,2	0,7	(71%)
Coûts financés par un intermédiaire	59,3	33,5	77%
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73,1)	(62,9)	16%
Acquisition d'actifs incorporels	(29,5)	(38,4)	(23%)
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	(83,5)	(35,5)	135%
Amortissements en capital sur les obligations de location-financement (hors contrats de location liés au réseau)	(13,3)	(1,0)	1.230%
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(5,8)	(4,7)	23%
Adjusted Free Cash Flow	19,8	83,0	(76%)

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	31 mars	31 décembre	Variation
	2019	2018	
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2.394,7	2.237,5	157,2
Goodwill	1.829,7	1.830,2	(0,5)
Autres immobilisations incorporelles	747,7	729,9	17,8
Actifs d'impôt différé	258,6	247,1	11,5
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	66,5	67,3	(0,8)
Autres investissements	5,2	5,0	0,2
Instruments financiers dérivés	13,1	6,0	7,1
Créances commerciales	0,7	0,9	(0,2)
Autres actifs	13,5	13,5	—
Total des actifs non courants	5.329,7	5.137,4	192,3
Actifs courants :			
Stocks	31,5	28,0	3,5
Créances commerciales	198,3	201,9	(3,6)
Autres actifs courants	146,2	138,2	8,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,2	88,2	(41,0)
Instruments financiers dérivés	66,3	62,8	3,5
Total des actifs courants	489,5	519,1	(29,6)
Total des actifs	5.819,2	5.656,5	162,7
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission et autres réserves	759,0	799,9	(40,9)
Perte reportée	(2.431,6)	(2.444,6)	13,0
Réévaluations	(16,5)	(16,5)	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(1.676,3)	(1.648,4)	(27,9)
Intérêts minoritaires	23,0	22,9	0,1
Total des capitaux propres	(1.653,3)	(1.625,5)	(27,8)
Passifs non courants :			
Emprunts et dettes financiers	5.329,4	5.161,0	168,4
Instruments financiers dérivés	231,7	211,3	20,4
Produits différés	2,7	1,6	1,1
Passifs d'impôt différé	155,0	156,2	(1,2)
Autres dettes	90,0	75,7	14,3
Total des passifs non courants	5.808,8	5.605,8	203,0
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	548,2	504,1	44,1
Dettes fournisseurs	191,7	184,7	7,0
Charges à imputer et autres passifs courants	604,9	542,1	62,8
Produits différés	111,5	97,5	14,0
Instruments financiers dérivés	47,3	64,3	(17,0)
Passif d'impôt courant	160,1	283,5	(123,4)
Total des passifs courants	1.663,7	1.676,2	(12,5)
Total des passifs	7.472,5	7.282,0	190,5
Total des capitaux propres et des passifs	5.819,2	5.656,5	162,7

- (1) Pour calculer les chiffres de **croissance sur une base remaniée** pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2019, nous avons adapté nos produits et l'Adjusted EBITDA en reprenant les produits et l'Adjusted EBITDA de Nextel (à partir du 31 mai 2018) avant l'acquisition et l'impact de l'application d'IFRS 16 (à partir du premier janvier 2019) dans nos montants 'rebased' pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2018 dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA repris dans nos résultats pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2019. Nous avons inclus les revenus et l'Adjusted EBITDA pour les trois mois se terminant le 31 mars 2018 dans nos chiffres sur base remaniée sur la base des informations les plus fiables actuellement disponible (généralement des états financiers avant l'acquisition) ajusté pour tenir compte des effets estimés de (i) chaque effet significatif de l'acquisition par des changements à l'information financière, (ii) toute différence importante entre nos conventions comptables et celles des autres éléments acquis filiales et (iii) que nous considérons comme pertinents. Nous n'adaptions pas les périodes antérieures à l'acquisition pour éliminer les postes uniques ou pour appliquer rétroactivement d'éventuels changements dans les estimations après l'acquisition. Étant donné que nous ne détenions pas et n'exploitions pas les activités reprises au cours des périodes antérieures à l'acquisition, il est impossible de garantir que nous avons identifié tous les ajustements qui sont nécessaires pour présenter les produits et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base qui soit comparable aux montants correspondants après l'acquisition tels qu'ils sont repris dans nos résultats historiques ou que les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes basés ne contiennent pas d'erreurs non relevées. Par ailleurs, les chiffres de croissance 'rebased' ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous aurions réalisé si ces transactions s'étaient déroulées aux dates prises en compte pour le calcul de nos montants 'rebased', ni des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous réaliserons dans le futur. Les chiffres de croissance 'rebased' sont présentés en tant que base pour l'évaluation des chiffres de croissance sur une base comparable, et non en tant que critère pour nos résultats financiers pro forma.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements après la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquiescer ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 13 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) Le **flux de trésorerie opérationnel disponible** (Operating Free Cash Flow ou 'OFCF') est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.
- (3) Il faut entendre par '**Adjusted Free Cash Flow**' le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions) et (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société. Le flux de trésorerie disponible est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour la capacité de la Société de rembourser ses dettes et de financer de nouvelles opportunités d'investissement et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (4) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.
- (5) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.
- (6) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.

- (7) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (8) Le nombre d'**abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (9) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (10) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (11) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (12) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (13) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (14) Le calcul du **revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile** ne prenant pas en compte les revenus d'interconnexion, concerne le revenu mensuel moyen provenant de la téléphonie mobile par abonné actif à la téléphonie mobile et est obtenu en divisant les revenus mensuels moyens provenant de la téléphonie mobile (hors frais d'activation, produits de la vente de smartphones et frais de mise en demeure) pour une période déterminée par le nombre moyen d'abonnés actifs à la téléphonie mobile au début et à la fin de la période. Pour le calcul du revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile prenant en compte les revenus d'interconnexion, on ajoute au numérateur, dans le calcul ci-dessus, le montant des revenus d'interconnexion au cours de la période.
- (15) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts, dettes financiers et autres passifs financiers moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par e Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres.
- (16) Le **ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2017 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale, à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, et (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, par le Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 2 mai 2019 à 14:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 699
	Dennis Dendas	dennis.dendas@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 332 142
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. 57,3% des actions de Telenet sont détenues par Liberty Global, le plus grand leader mondial de la TV et le plus grand fournisseur d'Internet haut-débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 10 pays en Europe afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2018 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période de trois mois se terminant le 31 mars 2019 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu de l'acquisition de BASE, de Coditel Brabant SPRL de Coditel S.à r.l. et de Nextel sur nos activités et performances financières conjointes et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances, accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs ; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques ; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Operating Free Cash Flow' et 'Adjusted Free Cash Flow' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Regulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 2 mai 2019 à 7.00 h, heure de Bruxelles.